



PROGRAMME

Théorie

Le SSIAP 2 est une qualification qui permet d'exercer en qualité de « chef d'équipe » au sein d'un Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes.

Il exerce principalement ses fonctions dans les établissements recevant du public (ERP) et/ou les immeubles de grande hauteur (IGH), fait appliquer les textes réglementaires en matière de sécurité incendie dans le but d'assurer une protection optimale des biens et des personnes.

1^{ère} PARTIE : Rôles et missions du chef d'équipe (38h)

- Gestion et management de l'équipe de sécurité
- Organisation d'une séance de formation
- Gestion des conflits
- Evaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gestion des incidents techniques
- Délivrance du permis de feu

2^{ème} PARTIE : Manipulation des systèmes de sécurité incendie (10h)

- Système de détection incendie
- Système de mise en sécurité
- Installations fixes d'extinction automatique

3^{ème} PARTIE : Hygiène et sécurité en matière d'incendie (6h)

- Réglementation du Code du Travail
- Commission de sécurité et commission d'accessibilité

4^{ème} PARTIE : Chef du poste central de sécurité en situation de crise (16h)

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseil technique aux services de secours

Pratique

Différents cas concrets seront mis en pratique (gestion du PC en situation de crise, manipulation des tableaux de signalisation, visites de site ERP/IGH...)

Utilisation d'une « valise SSIAP » : reconstitution d'un SSI catégorie A.

Le programme est conforme au référentiel de l'arrêté du 2 mai 2005

Pré requis : Avoir exercé l'emploi d'Agent SSIAP1 pendant au moins 1607 heures sur les 24 derniers mois ; Avoir un certificat médical de moins de 3 mois selon le modèle conforme à l'annexe 7 l'arrêté ; Justifier d'un titre de secourisme à jour de ses recyclages

Objectif(s) de la formation : Gérer une équipe et des situations de crise dans les établissements classés ERP ou IGH Public Visé Toute personne disposant des pré requis et souhaitant exercer la fonction de Chef d'Équipe en ERP ou IGH

Nombre de participants : 12 au maximum pour la formation initiale

Durée : 10 jours soit 70 heures (journée d'examen non comprise)

Délai d'accès : L'inscription doit être validée maximum 15 jours avant le début de la formation

Référent pédagogique : DUCROT Aurélien

Moyens pédagogiques : Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Pédagogie active (informative et participative) -Système de sécurité incendie de catégorie A -Circuit de vérification et de ronde

Évaluation : QCM, Animation d'une séquence pédagogique et gestion du PC en situation de crise. Délivrance d'un diplôme SSIAP 2 si réussite à l'examen.

Accessibilité : Locaux adaptés à l'accès et à l'accueil des publics en situation de handicap

Recyclage tous les 3 ans pour l'exercice Pratique de la fonction

TARIF :
1 200€